

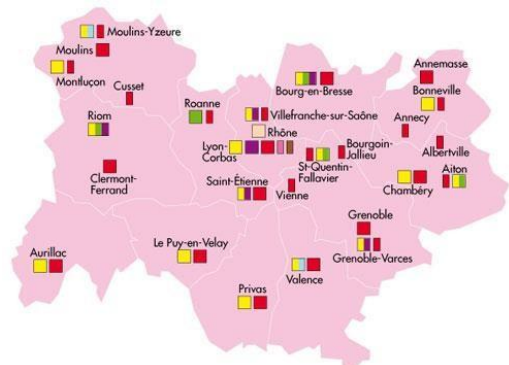
Appel à projet Sport Prison 2026-2027

I. Genèse du projet CROS Auvergne-Rhône-Alpes / DISP

Dans le cadre de ses projets, le **Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AURA)**, en partenariat avec la **Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Rhône Alpes/Auvergne (DISP)**, mènent ensemble depuis 2012, avec la collaboration des ligues et des comités régionaux, le projet **SPORT ET PRISON**.

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré du ministère de la Justice, placée sous l'autorité de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire. Elle met en œuvre la politique pénitentiaire en matière de sécurité et d'insertion et joue un rôle d'accompagnement et de coordination de 19 établissements pénitentiaires et 10 Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Ain : **Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse**
Allier : **Centre Pénitentiaire de Moulins-Yzeure, MA Montluçon**
Ardèche : **MA Privas**
Cantal : **MA Aurillac**
Drôme : **Centre Pénitentiaire de Valence**
Isère : **Centre Pénitentiaire de Grenoble-Varces, Centre Pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier**
Loire : **Centre Pénitentiaire de Saint Etienne-La Talaudière, Centre Pénitentiaire de Roanne**
Haute-Loire : **MA Puy-en-Velay**
Puy de Dôme : **Centre pénitentiaire de Riom**
Rhône : **Centre Pénitentiaire de Villefranche sur Saône, MA Lyon Corbas, EPM Meyzieu, CSL de Lyon**
Savoie : **MA Chambéry, Centre pénitentiaire d'Aiton**
Haute-Savoie : **MA de Bonneville**



Limite de département	Centre de semi-liberté (CSL)
Maison d'arrêt (MA)	Etablissement pénitentiaire pour mineurs
Centre de détention (CD)	Centre pénitentiaire (CP)
Maison centrale (MC)	Centre pénitentiaire (ici un quartier MA et un quartier CD)
Centre pénitentiaire (ici un quartier MA et un quartier CD)	Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI)
Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA)	



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

II. Objectifs du projet

À travers un cycle de sensibilisation (8 séances de 2h30 : entrée et sortie comprises) animé par un **technicien du sport**, spécialiste dans sa discipline, cette action a pour objectif :

- De faire découvrir aux détenus des sports populaires, méconnus ou émergents
- De leur apprendre les techniques du sport et ses valeurs : implication et développement psychologique et physique
- De sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique sur la santé

III. Date de mise en œuvre et échéancier

- **Lancement de l'appel à projet** : Lundi 19 octobre 2026 ;
- **Date limite des dépôts de dossier** : Dimanche 22 novembre 2026 ;
- **Réponse des dossiers retenus** : Jeudi 26 novembre 2026 ;
- **Réunion de cadrage avec les structures retenues** : **Lundi 7 décembre 2026 et mardi 8 décembre 2026**

Ces réunions se dérouleront en visioconférence, et rassembleront :

- La DISP ;
- Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les moniteurs de sport des établissements pénitentiaires concernés ;
- Les encadrants et/ou les référents des associations sportives retenues.

Mise en œuvre des cycles : à compter du 1^{er} janvier 2027 et jusqu'au 30 juillet 2027.

IV. Modalité de dépôt du dossier

Le dossier ([formulaire Google forms](#)) devra être déposé au plus tard à la date buttoir du **26 novembre 2026**. Une fois votre formulaire transmis, vous devez envoyer les pièces justificatives par email pour compléter votre dossier de candidature. Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

L'envoi des pièces justificatives (cf formulaire de candidature) sera effectué par email à :

Rafael Motti – référent CROS de l'AAP Sport Prison : rafaelmotti@franceolympique.com



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Délegation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

V. Présentation des établissements concernés et du public

8 établissements sont concernés par cet appel à projets dont vous trouverez les caractéristiques ci-dessous :

- **Maison d'arrêt de Privas (07)**
- **Centre de détention de Roanne (42)**
- **Centre pénitentiaire de Saint-Etienne (42)**
- **Centre pénitentiaire de Riom (63)**
- **Maison d'arrêt de Lyon Corbas (69)**
- **Centre de semi-liberté de Lyon (69)**
- **Centre pénitentiaire d'Aiton (73)**
- **Maison d'arrêt de Chambéry (73)**



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Délegation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

1. Maison d'arrêt de Privas (07)

Adresse : 1 Pl. des Récollets, 07000 Privas

Installations sportives à disposition :

- 1- Gymnase (appareil de musculation et tapis de sol)
- 2- Cour de promenade pouvant être mise à disposition

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports. A déterminer avec le chef de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : Le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur la maison d'arrêt auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement :

Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas, en principe, deux ans.

La Maison d'Arrêt de Privas située place des Récollets, près du cœur de la ville, au pied du Montoulon, a été mise en service en 1820. Elle a une capacité d'accueil de 57 détenus. Un parking public jouxte l'établissement.

2. Centre de détention de Roanne (42)

Adresse : Rue Georges Mandel, 42300 Roanne

Installations sportives à disposition :

- 1- Un gymnase entièrement équipé ;
- 2- Un stade.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **ACADEMIE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Matériel mis à disposition : Nous disposons d'un matériel sportif varié, en quantité importante, permettant la mise en œuvre de nombreux projets.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Quel que soit le cycle retenu, nous sommes en mesure de constituer aisément un groupe de **20 PPSMJ**. Selon la discipline proposée, celui-ci pourra être composé de pratiquants débutants ou confirmés, présentant des profils physiques variés.

Présentation de l'établissement :

Le centre de détention de Roanne est un établissement pour peine (au moins deux ans) qui reçoit des détenus présentant les meilleures perspectives de réinsertion sociale. Le régime de détention est principalement orienté vers la resocialisation des détenus

Sur la partie sportive, l'établissement dispose d'infrastructures sportives complètes et diversifiées, particulièrement adaptées au développement des activités physiques et sportives. L'implication de nos équipes et notre disponibilité constituent de véritables atouts pour la réussite de ce type de projet.

3. Centre pénitentiaire de Saint-Etienne (42)

Adresse : 607 rue de la Sauvagère 42350 La Talaudière

Installations sportives à disposition :

- 1) Terrain goudronné multifonctions avec quelques agrès de musculation
- 2) Salle de musculation 15x6 mètres environ
- 3) Salle de dojo 30 mètres environ qui doit être en réfection.
- 4) Grande salle d'activité qui peut être utilisée pour une activité sportive collective non réalisable sur le terrain ou à la salle

Matériel mis à disposition : Tout type de matériel (chasubles, gants de foot, plots, ballons, table de ping-pong, filet de badminton, panier de basket mobiles, petits matériels pour la musculation, accessoires de boxe...) et autres petits matériels adaptés à l'intervention d'un partenaire.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **ACADEMIQUE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **CPSE** auprès d'un public majeur hommes et femmes. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sur le terrain est de 15 et pourrait être augmenté. La salle de musculation peut accueillir 15 personnes.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

4. Centre pénitentiaire de Riom (63)

Adresse : Rte d'Ennezat, 63200 Riom

Installations sportives à disposition :

- 1- Un gymnase entièrement équipé ;
- 2- Plusieurs infrastructures extérieures type stade

Matériel mis à disposition : Nous disposons d'un matériel sportif varié, en quantité importante, permettant la mise en œuvre de nombreux projets.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Quel que soit le cycle retenu, nous sommes en mesure de constituer aisément un groupe de plusieurs personnes en fonction du besoin. Selon la discipline proposée, celui-ci pourra être composé de pratiquants débutants ou confirmés, présentant des profils physiques variés.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

5. Maison d'arrêt de Lyon Corbas (69)



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **ACADEMIE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Adresse : 40 Bd des Nations, 69960 Corbas

Installations sportives à disposition :

- 1- Un gymnase équipé
- 2- Un stade extérieur

Matériel mis à disposition : Matériel divers (CrossFit, sports collectifs, de raquette, tchoukball, etc.)

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur la maison d'arrêt auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera **20**.

Présentation de l'établissement :

Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas, en principe, deux ans.

6. Centre de semi-liberté de Lyon (69) :

Adresse : 20 rue Pierre Séward, 69007 Lyon

Installations sportives et matériels à disposition : Néant

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez auprès d'un public majoritairement **masculin et majeur mais, la mixité est envisageable**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres de semi-liberté sont des structures qui accueillent des personnes détenues bénéficiant d'un aménagement de peine tel que le placement à l'extérieur ou la semi-liberté. Ils jouissent d'horaires de sorties fixés par le juge.

A l'instar des autres typologies d'établissements pénitentiaires, le centre de semi-liberté doit disposer d'une offre sportive à destination des personnes placées sous-main de justice. Cette offre est majoritairement tournée vers l'extérieur. Vos propositions devront donc permettre le déplacement des participants dans vos infrastructures ou celles à proximité.



Au service du mouvement sportif

7. Centre pénitentiaire d'Aiton (73)

Adresse : Les Gabelins, 73221 Aiguebelle

Installations sportives à disposition :

1. Gymnase multisports (basketball, futsal, handball) ;
2. Terrain extérieur avec revêtement en bitume et tour de piste en gravier ;
3. Terrain de football

Matériel mis à disposition : Tout type de matériel, à déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

8. Maison d'arrêt de Chambéry (73)

Adresse : 151 rue Belledonne, 73000 Chambéry

Installations sportives à disposition :

- 1- Un gymnase ;
- 2- Infrastructure extérieure type stade

Matériel mis à disposition : A déterminer avec l'équipe en charge en charge du sport de l'établissement.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-

ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **ACADEMIE**
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2027.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement :

Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas, en principe, deux ans.



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RÉGION ACADÉMIQUE**
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Département régional académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports